



Réaménagement des rythmes scolaires

Groupe de travail AIEBCN

28 mars 2003

Introduction

- Un sujet d'actualité = constitution d'un groupe de travail AIEBCN
- Une équipe de mères de famille intéressées par le sujet :
Corinne Desroy, Viviane Droit, Delphine Mattiussi, Catherine Prévot
- Notre méthode de travail
- L'évolution de nos réflexions : de « la semaine des 4 jours » au réaménagement des rythmes scolaires
- Objectifs de nos travaux :
 - Comprendre un sujet d'actualité
 - Permettre à l'AIEBCN de prendre une position sur le sujet
- Objectifs de cette présentation :
 - Vous livrer une information objective et factuelle
 - Recueillir vos opinions, expériences et idées

Sommaire

- Cadre réglementaire
- État des lieux
- Organisations possibles du temps scolaire : avantages/inconvénients
- Processus de décision
- Position de l'Éducation Nationale
- Plan d'action : ce qu'il nous reste à faire

Cadre réglementaire

Le décret du 6/9/90 modifié le 22/4/91 permet aux inspecteurs d'académie de modifier le calendrier scolaire dans le respect de certaines contraintes scolaires :

- 936 h d'enseignement / an
- 6 h / jour max.
- 27 h / semaine max.
- Respect du contenu des programmes

La France est le pays européen dont la charge scolaire est la plus forte (hors Luxembourg) pour le plus faible nombre de jours de classe (hors Portugal et Grèce).

Plusieurs organisations du temps scolaire possibles

Semaine classique
4.5 J avec
samedi matin travaillé

L	M	M	J	V	S	D

Aménagement semaine
4.5 jrs avec
mercredi matin travaillé

L	M	M	J	V	S	D

Aménagement semaine
4 J (mercredi et samedi libérés
et 12 jrs à récupérer)

L	M	M	J	V	S	D

Aménagement semaine
classique 5 jrs lundi-vendredi
avec journées raccourcies

L	M	M	J	V	S	D

État des lieux

- Modifications du calendrier scolaire en 1990-91 autorisant les aménagements du rythme scolaire dans le cadre obligatoire de l'institution.

Pourcentage du nombre d'écoles // organisation du temps scolaire (Source DPD)

% d'écoles fonctionnant	1993	1998	2000
en semaine de 5 jours	90%	70%	70%
en semaine de 4 jours	10%	26%	26%
en semaine de 5 jours (mercredi matin)	?	4%	4%

- On constate une importante augmentation de la proportion d'écoles fonctionnant en temps réorganisé, mais un arrêt de cette progression il y a environ 2 ans.

Etat des lieux – département 92

Selon les données de l'inspection académique, **14 communes sur 36** sont passées à la semaine de 4 jours avec rattrapage des jours perdus sur les **vacances scolaires** : Bagneux, Boulogne, Clichy, Courbevoie, Garches, La Garenne-Colombes, Levallois-Perret, Marnes la Coquette, Meudon, Neuilly-sur-Seine, Puteaux, Suresnes, Vaucresson et Ville-d'Avray.

D'autres communes ont constitué **des groupes de travail** pour étudier le sujet, telles que Asnières-sur-Seine et Rueil-Malmaison.

Levallois : nous avons recueilli le témoignage de l'adjoint au maire qui nous dit avoir procédé à un référendum local. Plus de 75% des deux collèges d'électeurs (enseignants et parents) ont opté pour une semaine de 4 jours. Parallèlement la ville a développé des activités périscolaires, ce qui semble être, comme souvent mentionné dans les études une des clés principales du succès de cette formule.

Position de l'Éducation Nationale

- Un **traitement national** du réaménagement des rythmes scolaires est **difficile** compte tenu des situations rencontrées qui sont trop hétérogènes.
- Lancement d'études afin **d'affiner la question** : enquête d'opinion, étude chrono biologique, retour d'expériences, etc.

Enquête d'opinion

- En 1993 une enquête d'opinion¹ réalisée sur 57 écoles concluait sur la préférence pour l'organisation de la semaine de 4 jours avec 75% des enseignants et des parents déjà passés à la semaine des 4 jours.
- Le principal argument invoqué par les parents est l'amélioration de la vie familiale (71%), l'effet le plus bénéfique invoqué par les enseignants serait une moindre fatigue.

	Semaine de 4 jours	Semaine de 5 jours
Nombre d'écoles	30	27
Nombre d'enseignants	134	15
Nombre de parents	293	530

¹ : Dossiers d'Éducation et Formation n°37, Mars 1994

Position de l'Éducation Nationale

L'approche chrono biologique

Plusieurs études ont été menées sur le rythme hebdomadaire de la vigilance qui détermine les phases favorables d'apprentissage. Les trois principales recensées sont celles de :

- F. Testu et l'équipe du Laboratoire de psychologie de Tours,
- celle de la DPD²
- un rapport de synthèse de l'INSERM : « Rythmes de l'enfant, de l'horloge biologique aux rythmes scolaire » (avril 2001)

Ces études divergent dans leurs conclusions, mais s'accordent à dire :

- que la semaine des 4 jours n'est **pas bénéfique à l'enfant** : la vigilance du lundi est moins performante en semaine de 4 jours (incidence négative des 2 jours de week end)
- qu'il est nécessaire de **poursuivre les études** afin d'obtenir des données plus fiables.

² Dossiers d'Éducation et Formation n°46 de Novembre 1994

Position de l'Education Nationale

Tentative de bilan après 10 ans d'expérience en semaine des 4 jours

Les Inspections d'Académie des départements du Rhône et de la Loire ont consulté l'ensemble des écoles (95% et 100% en semaine de 4 jours) afin de faire un bilan.

- La semaine de 4 jours génère des **dysfonctionnements** (absentéisme, programme..) sans apporter de réelle amélioration
- Toutefois, malgré ces dysfonctionnements, parents et enseignants n'envisagent **pas le retour en arrière** (sur 930 écoles interrogées, seules 10 imaginent sortir du système)
- Par contre des propositions sont faites pour **améliorer la semaine des 4 jours** afin de réduire ces dysfonctionnements.
- L'EN préconise de mettre en place des **études à plus grandes échelles**
- Dans l'attente des résultats, l'EN recommande de **ne pas étendre** l'organisation de la **semaine de 4 jours**.
- L'inspection Générale encourage de transférer au **mercredi** le temps d'école du samedi.

Semaine classique 4.5 jrs avec samedi matin travaillé

AVANTAGES

- samedi matin = temps privilégié d'apprentissage
- parents plus présents à l'école
- meilleur rythme chrono biologique car coupure moins importante le WE

INCONVENIENTS

- fatigue des enfants au réveil le samedi matin
- moins de temps avec les parents
- problème pour les parents séparés
- concentration des activités para scolaires le mercredi
- problème de garde le mercredi

Aménagement semaine 4.5 jrs avec mercredi matin travaillé

AVANTAGES

- moins de coupure en semaine
- samedi matin = temps privilégié parents-enfants
- pas de raccourcissement des vacances
- mise à profit possible du mercredi matin pour les enseignants
- pas besoin de centre de loisirs le mercredi matin (économies pour les familles et la Ville)
- repos plus efficace pour les enseignants le WE

INCONVENIENTS

- coupure du rythme moins importante (pas de possibilité de dormir le mercredi)
- moins de temps de rencontre avec les parents le samedi
- instruction religieuse à réorganiser?

Aménagement semaine 4 jrs avec mercredi et samedi libérés, soit 12 jrs récupérés

AVANTAGES

- récupération du sommeil le samedi matin
- samedi matin= temps privilégié parents-enfants
- moins de garde à assurer pendant les vacances
- meilleure répartition des activités para-scolaires sur le mercredi et le samedi
- repos plus efficace pour les enseignants le WE
- moins d'agressivité des enfants?

INCONVENIENTS

- problème d'absentéisme sur les jours récupérés
- coupure du rythme plus importante du WE aurait un effet négatif le lundi
- plus de temps d'apprentissage privilégié le samedi matin
- moins de temps de rencontre avec les parents le samedi

Aménagement semaine classique 5 jrs avec journées raccourcies (8h30 – 15h) du lundi au vendredi

AVANTAGES

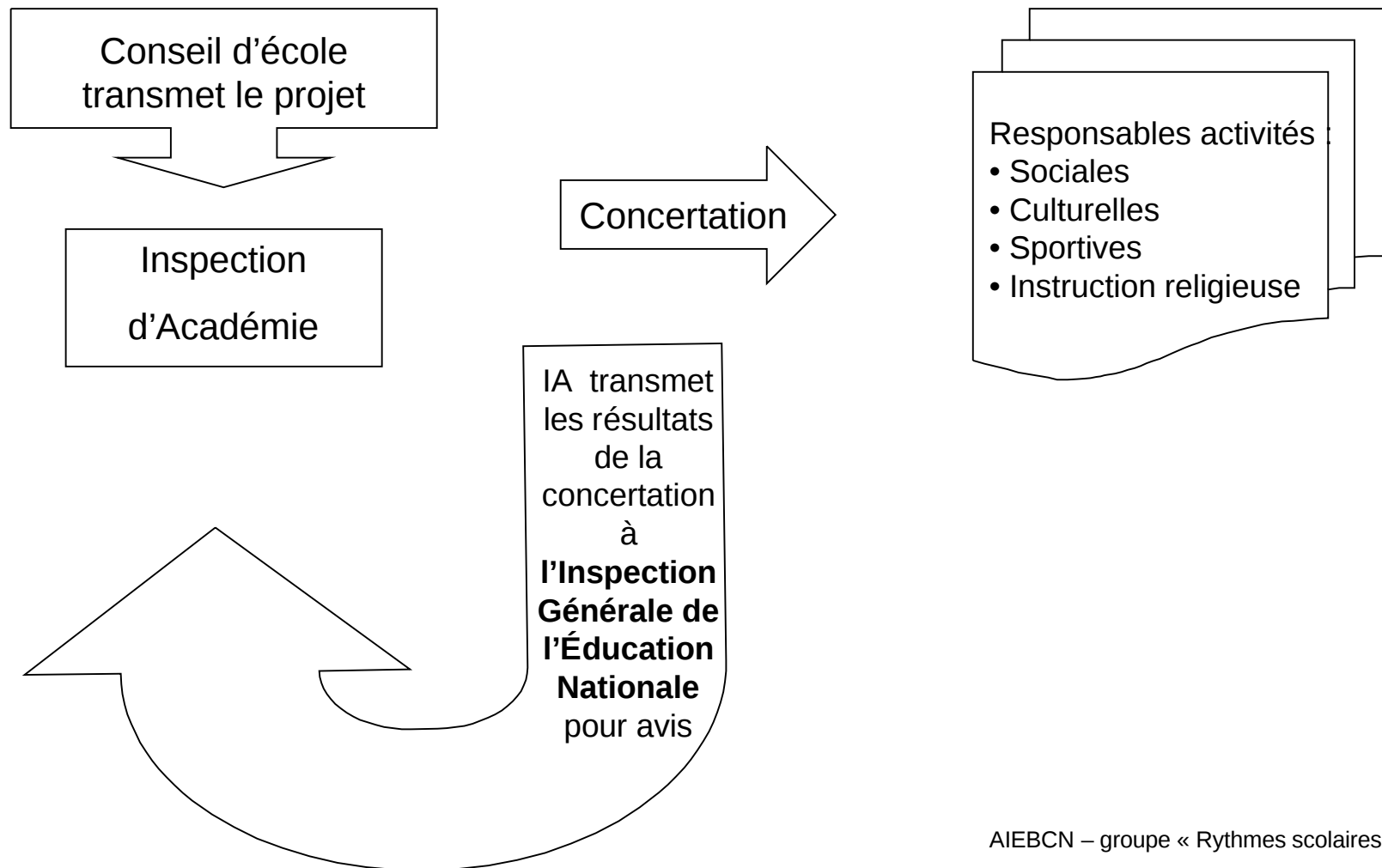
- meilleur rythme d'apprentissage
- samedi matin = temps privilégié parents-enfants

INCONVENIENTS

- organisation à revoir complètement au niveau familial et collectif (garde, activités para-scolaires...)

Processus de décision

Le projet d'organisation peut être à l'initiative de la municipalité ou du conseil d'école



Plan d'action : AIEBCN et les autres associations

Au niveau de l'AIEBCN :

- Séances de travail du groupe sur le sujet
- Présentation au Forum AIEBCN le 28/3/03
- Étendre la réflexion. Objectif : sensibiliser les membres de l'association sur le sujet et partager informations et expériences

Se rapprocher des autres Associations de parents d'élèves ? Pourquoi ?

- La PEEP a mis à son programme le thème des rythmes scolaires
- La FCPE semble avoir une position en faveur des 4 jours + mercredi matin
- L'échange d'idées et le travail en commun sont enrichissants
- L'union fait la force, surtout lorsqu'il s'agira de convaincre ...

Plan d'action : ce qu'il nous reste à faire

- Enrichir notre réflexion (presse, experts, éducation nationale)
- Organiser la remontée d'informations :
 - De la municipalité : rencontre à planifier avec Monsieur le Maire
 - Des directeurs d'écoles : via groupe de travail (mai-juin)
 - Des autres communes du 92 et villes de France par courrier (mai-juin)
 - Des parents d'élèves : via une enquête par questionnaire (oct.-nov. 03)
- Organiser une rencontre-débat pour positionner et échanger sur le sujet rassemblant parents, élèves, enseignants, directeurs d'écoles et animée par quelques orateurs-experts sur le sujets (profs, chrono biologistes, communes-pilotes 4 jours, etc.) : octobre 03
- Dépouiller et analyser l'information reçue (décembre 03)

Plan d'action : ce qu'il nous reste à faire

- Restituer et communiquer sur nos travaux, plusieurs actions possibles :
 - Affichage écoles
 - Journal de Bois-Colombes
 - « Le point sur ... les rythmes scolaires » : mini-dossier thématique AIEBCN à diffuser lors de la prochaine rentrée scolaire
 - Site web AIEBCN : l'enrichir avec du contenu sur ce sujet
 - Organiser une restitution des résultats de l'enquête (Forum AIEBCN de janvier 2004 ?)

Vos idées sont les bienvenues ...

Et après ?

- Permettre à l'AIEBCN de **prendre position** sur la proposition d'un réaménagement des rythmes scolaires

Qu'en pensez-vous ?

Groupe de travail AIEBCN

Vos idées, informations et expériences sur le sujet nous intéressent, alors n'hésitez pas à nous les transmettre par téléphone ou e-mail

- Corinne Desroy : 06 60 60 03 76
- Viviane Droit :
viviane.ross-droit@socgen.com - 06 87 25 29 91
- Delphine Mattiussi :
delphine.mattiussi@fr.ey.com - 06 12 84 97 63
- Catherine Prévot :
prologue.conseil@wanadoo.fr - 06 88 94 10 17

Merci !